

# EXTRAIT DES ACTES DU SYNODE DE LA ZONE SUD

Promulgués par l'Archevêque de Nouméa au début de l'année 2010  
Ce document peut être profitable à tous pour l' « Année de la famille » 2011

....

....

## 3) MARIAGE ET FAMILLE.

« En Océanie, comme ailleurs, déclarait Jean-Paul II dans l'Exhortation apostolique *“Ecclesia in Oceania”*, le mariage et la vie familiale sont soumis de nos jours à de nouvelles tensions. Cela peut affaiblir le mariage comme cellule de base de la société et donc affaiblir la société elle-même » et il ajoutait : « Devant les difficultés qui, de nos jours, assaillent le mariage et la vie familiale, telles que la triste réalité de la mésentente conjugale, les ruptures et le divorce, le Synode appelle à un renouvellement de la catéchèse sur les idéaux du mariage chrétien. » (*EIO*, n° 45).

### Article 1. Le mariage chrétien.

Le Catéchisme de l'Église catholique nous rappelle opportunément les fondements du mariage chrétien : « Dieu qui a créé l'homme par amour l'a aussi appelé à l'amour, vocation fondamentale et innée de tout être humain. Car l'homme est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu qui est lui-même Amour. Les ayant créé homme et femme, leur amour mutuel devient une image de l'amour absolu et indéfectible dont Dieu aime l'homme. » (n° 1604). C'est pour cela que l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme et les deux deviennent une seule chair (Gn 2, 18-25). « D'un bout à l'autre, l'Écriture parle du mariage et de son “mystère”, de son institution et du sens que Dieu lui a donné à son origine et de sa fin, de ses réalisations diverses tout au long de l'histoire du salut, de ses difficultés issues du péché et de son renouvellement dans le Seigneur (1 Co 7, 39) dans l'alliance nouvelle du Christ. » (n° 1602).

Plusieurs pistes de réflexion s'offrent donc à nous lorsque nous évoquons le mariage chrétien. Nous pourrions ainsi concentrer notre attention sur ces divers aspects :

\* Le mariage est fondé sur l'amour mutuel de l'homme et de la femme : « Dieu qui est amour et qui a créé par amour, l'a appelé à aimer. En créant l'homme et la femme, il les a appelés dans le mariage, à une intime communion de vie et d'amour entre eux. « A cause de cela, ils ne sont plus deux, mais un seul » (Mt 19, 6)... (*Abrégé*, n° 337).

\* Le mariage comme alliance. Il puise son fondement dans l'Alliance entre Dieu et son peuple et entre Jésus et son Église (cf. *CEC*, n° 1612 et 1615 ; *Abrégé*, n° 340-341).

\* Le mariage comme engagement indéfectible, fondé sur la fidélité et la confiance.

\* Le mariage comme sacrement. Lorsqu'un homme et une femme se donnent dans la foi le sacrement du mariage, le Christ vient habiter leur amour et leur donner une force nouvelle. Cette force va les aider à ne pas se replier dans l'égoïsme mais, au contraire, à s'ouvrir aux autres. Comme Jésus l'a fait, en donnant sa vie par amour.

\* Le lien matrimonial indissoluble (cf. Mt 19, 3-12 où Jésus expose son enseignement sur le mariage restauré dans sa dignité première, c'est-à-dire selon la volonté originelle du Créateur : « Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. »). « Jésus n'a pas chargé les époux d'un fardeau impossible à porter et trop lourd, plus pesant que la Loi de Moïse où il était permis de répudier sa femme. En venant rétablir l'ordre initial de la création perturbé par le péché. Il donne lui-même la force et la grâce pour vivre le mariage dans la dimension nouvelle du Règne de Dieu. » (*CEC*, n° 1615).

**Voilà autant de thèmes qui pourraient être abordés et longuement discutés lors des préparations au mariage qui, rappelons-le, doivent s'étaler sur trois mois, afin de permettre aux couples en formation de mieux se préparer au sens du sacrement et à leur vie commune. Ils pourraient aussi être repris lors de sessions de ressourcement entre couples ou dans des retraites de foyers afin « d'aider ces derniers à approfondir leur engagement et la joie qui jaillit du don de l'amour conjugal. » (*EIO*, n° 45).**

Dans le contexte du synode de la zone Sud et en tenant compte des réponses apportées dans la réflexion sur ce thème, quelques points doivent particulièrement retenir notre attention :

*L'amour doit être au centre de l'union du couple et il doit se construire au fil des jours dans la confiance mutuelle, le dialogue, l'écoute de l'autre, le partage, le pardon et le respect du conjoint, pour que les choix et les décisions soient pris d'un commun accord. Cela exige beaucoup de patience, car chacun ne grandit pas au même rythme.*

*Dans une vie de couple, le conjoint n'est ni un esclave, ni un objet manipulable au gré des caprices ou de la fantaisie de chacun, pour son seul intérêt ou son seul plaisir, et que l'on pourrait laisser tomber ensuite lorsqu'il/elle ne plaît plus. L'autre est toujours précieux, unique et respectable.*

*Aimer pour toujours la même personne, comment cela peut-il être possible dans ce monde et notre société en pleine mutation ? La vie est une aventure. Chacun va changer, c'est sûr. Mais dans un couple chacun peut grandir par l'autre. « On ne se marie pas que pour s'aimer, mais pour réaliser ensemble une œuvre commune » (X. Lacroix).*

*Dans le mariage chrétien, l'amour humain devient signe de l'Alliance avec un Dieu toujours fidèle et prompt à pardonner à son peuple, comme nous le montre l'Ancien Testament. Et nous savons également combien le pardon a été important dans la vie de Jésus, jusque sur la Croix. Il est source de liberté et n'enferme pas l'autre dans le mal qu'il a pu faire. Il est acte de libération et ouvre à l'autre un espace où il pourra grandir et se montrer meilleur. C'est pourquoi il est fondamental dans la vie d'un couple, même s'il ne s'agit pas d'offenses graves. Il permet de faire grandir l'harmonie et de progresser ensemble.*

*Le mariage est sacrement. Ceci revient à dire que l'alliance entre l'homme et la femme fait pénétrer plus profondément dans l'alliance avec Dieu. L'amour humain participe à ce mystère de l'Alliance, à ses grâces et à ses exigences. Le couple est donc appelé à vivre dans la fidélité et à témoigner, à l'exemple de Jésus, de la fidélité de l'amour de Dieu envers nous.*

*La vie conjugale, tout comme la vie familiale, engage des valeurs humaines et chrétiennes fondamentales qui permettent de tendre vers une plénitude humaine et spirituelle. Le dialogue, la prière, le partage, le pardon et la réconciliation sont le ferment de toute vie conjugale. Ajoutons à cela l'importance de la prière, personnelle ou en couple : en effet, la prière nous permet de nous décentrer de nous-mêmes et de nous mettre sous le regard de Dieu et de son amour. Qui peut dire qu'il aime son Dieu, s'il n'aime pas son prochain ? Et le prochain le plus proche, celui qui met l'amour à l'épreuve au quotidien et tout au long de la vie, n'est-il pas le conjoint avec qui je vis ?*

**Le mariage coutumier garde toute sa valeur.** Autrefois, la fonction sociale du mariage coutumier était privilégiée (union entre les clans, etc.) et le lien d'amour entre deux personnes s'effaçait pour laisser place aux relations nécessaires à la cohésion et à l'harmonie du groupe. *Aujourd'hui, on veillera surtout à privilégier la relation d'amour entre conjoints et à ce que leur liberté d'engagement soit totale. C'est là une condition fondamentale du mariage chrétien.*

**Beaucoup de couples, jeunes ou moins jeunes, préfèrent vivre en concubinage plutôt que de s'engager dans le mariage.** Les causes en sont multiples. Parmi les raisons fréquemment avancées, on trouve souvent le manque de confiance en soi ou dans l'autre qui entraîne la peur d'un engagement. Cela est dû parfois à des expériences personnelles malheureuses (mésentente conjugale des parents, familles déchirées par la violence ou l'alcool, parents séparés ou divorcés, etc.). Il y a aussi diverses causes provenant du système de vie actuel (manque de travail, emploi précaire, souci financier, peur du chômage, lourdeur de la coutume face au monde moderne, etc.). *Les communautés chrétiennes veilleront à proposer à ces couples des temps de réflexion et à les aider dans un cheminement vers le mariage.*

**Au sujet des divorcés-remariés,** la parole de l'Église est claire : « Avec une grande charité, tous (pasteurs et communauté des fidèles) feront en sorte que les divorcés-remariés ne se sentent pas séparés de l'Église, car ils peuvent et même ils doivent, comme baptisés, participer à sa vie. » (Jean-Paul II, *Familiaris consortio*, 1981, n° 84). Le Pape Benoît XVI va dans le même sens : « Malgré leur situation, les divorcés-remariés continuent d'appartenir à l'Église qui les suit avec une attention spéciale, désirant qu'ils développent autant que possible un style de vie chrétien. » (*Sacramentum caritatis*, 2007).

**La création de lieux d'écoute** pour les personnes en recherche, blessées par les épreuves de la vie, et pour les jeunes, sont à encourager, afin d'aider chacun à retrouver l'espérance par delà les difficultés rencontrées.

En toute circonstance, l'Église se doit, quelle que soit la situation des personnes, de signifier que toutes sont appelées à la sainteté, en raison même de leur baptême.

## **Article 2. Famille et Église.**

La famille elle-même fait partie du dessein de Dieu sur l'homme et sur la femme. Dieu lui-même qui a dit : "Il n'est pas bon, que l'homme soit seul" (Gn 2, 18) et qui "dès l'origine a fait l'être humain homme et femme" (Mt 19, 4), a voulu lui donner une participation spéciale dans son œuvre créatrice ; aussi a-t-il béni l'homme et la femme, disant : "Soyez féconds et multipliez-vous." (Gn 1, 28). C'est pourquoi « l'union matrimoniale de l'homme et de la femme... est ordonnée par nature à la communion et au bien des conjoints, à la génération et à l'éducation des enfants. » (CEC, n° 1652).

« La qualité de la vie familiale a une très grande influence sur l'Église et la société en Océanie. Cela implique une grande responsabilité pour les chrétiens qui s'engagent dans l'alliance conjugale. » (EIO, n° 45).

La famille est le berceau de la vie et de l'amour, dans lequel l'homme naît et grandit. Elle est la cellule fondamentale de la société et elle reste le lieu privilégié de la recherche du bonheur. Comme l'a rappelé le Concile Vatican II, Les parents, parce qu'ils ont donné la vie à leurs enfants, ont la très grave obligation de les élever et, à ce titre, ils doivent être reconnus comme leurs premiers et principaux éducateurs. Le rôle éducatif des parents est d'une telle importance que, en cas de défaillance de leur part, il peut difficilement être suppléé. C'est aux parents, en effet, de créer une atmosphère familiale, animée par l'amour et le respect envers Dieu et les hommes, telle qu'elle favorise l'éducation totale, personnelle et sociale, de leurs enfants. La famille est donc la première école des vertus sociales dont aucune société ne peut se passer » (*Gravissimum Educationis*, n° 3. Cité dans *L'Agenda social* du Conseil pontifical "Justice et paix", n° 63).

Cependant de profonds bouleversements affectent aujourd'hui la famille. L'extension du concubinage, du divorce, les infidélités, les conditions de travail et de vie économique, l'esprit de consommation, l'évolution des modes de vie, l'autorité parentale mise à mal, fragilisent les familles. Il en va de même face à l'utilisation des nouveaux moyens de communication qui peuvent induire des comportements à risque (violence, désir de domination, haine, rancune) et des fléaux sociaux que sont l'alcool, le cannabis, le suicide, qui fauchent la vie de nombreux jeunes ou détruisent l'unité dans les familles. Les couples, les enfants, les générations, sont ainsi exposés à une vie et à des situations de plus en plus éclatées.

Face à une telle situation, nos communautés chrétiennes et nos familles doivent avoir le souci de prendre diverses initiatives :

*\* veiller à développer des temps de dialogue et de concertation à l'intérieur de la cellule familiale. Il y a nécessité de créer des espaces de parole, de partage, pour mieux communiquer et se comprendre, pour mieux connaître ce que vivent nos enfants et quelles sont leurs préoccupations ou leurs difficultés. Nous, parents, avons-nous le souci d'écouter nos enfants et de discuter avec eux ?*

*\* privilégier l'éducation des enfants et des jeunes à la vie relationnelle et affective, ainsi qu'à la responsabilité dans tous les secteurs de leur existence. Dès la prime enfance, les parents doivent inculquer à leurs enfants les principales valeurs qui les aideront à grandir dans le respect de l'autre, à maîtriser leurs instincts et leurs énergies, à apprécier le goût de l'effort, source de joie et de liberté. « L'éducation des enfants est une tâche de première importance. » (EIO, n° 45).*

*\* veiller à l'éveil de la foi dans nos jeunes enfants et les accompagner dans leur formation à la vie chrétienne par l'exemple et par la parole (notamment dans leur formation à la prière et à ce qu'ils découvrent et vivent en catéchèse). N'oublions pas que les parents sont les premiers éducateurs de la foi de leurs enfants !*

*\* dans nos paroisses, avoir le souci de promouvoir des lieux de partage et de réflexion pour les jeunes, comme pour les adultes, et de programmer diverses activités qui*

*rassemblent et créent la convivialité (animation des célébrations, journées récréatives, « semaine ou dimanche des familles », concours de chorales, veillées de prière et d'adoration, etc.).*

### **Article 3. Famille et vie économique.**

Ce n'est pas le lieu, ici, de présenter toute la doctrine sociale de l'Église qui serait à mettre en œuvre dans notre pays et sur laquelle des groupes de travail peuvent se constituer pour y réfléchir et mettre en œuvre des projets d'activité. (On peut s'appuyer pour cela sur la collection de textes du Magistère publiée dans l'*Agenda Social*, principalement les articles consacré à "La famille" et à "L'ordre social", n° 3 et 4, pp. 33-68). Mais nous ne pouvons rester indifférents devant certaines situations qui mettent souvent en danger des familles et leur équilibre.

De profonds bouleversements sont survenus dans notre pays du fait de l'industrialisation et des nombreux circuits économiques qui permettent aujourd'hui d'avoir plus facilement en main de l'argent. D'une part, on constate l'amélioration de conditions de vie pour beaucoup (logement, confort, achats de biens de consommation, etc.). Mais d'autre part, il convient de s'interroger sur l'utilisation de l'argent acquis par le travail et sur les moyens mis en œuvre pour en obtenir (notamment, les bingo, loto et autres jeux d'argent ou même des crédits inconsidérés qu'on ne sait ensuite comment rembourser ou encore la vente de cannabis et "l'argent sale" qui peut circuler).

Il est évident pour tous que, dans notre pays, beaucoup d'argent passe dans l'achat d'alcool et que beaucoup de familles sont profondément meurtries par les violences verbales ou physiques (exercées sur le conjoint - souvent sur les femmes - ou même sur les enfants, d'où séparation dans les couples ou divorces, échecs scolaires des enfants, délinquance des jeunes, non respect des biens de la collectivité ou d'autrui, viols, prostitution, etc.) et les drames qui en découlent (bagarres, meurtres, accidents de voiture très graves, suicides, etc.). Des sommes importantes sont parfois dépensées dans des loteries ou autres jeux d'argent, au détriment des enfants laissés à l'abandon pendant que les parents vont boire ou jouer, et qui n'ont plus le nécessaire pour s'alimenter correctement..., sans compter les factures impayées, etc. Nous connaissons tous de telles situations dans notre entourage, même si nous n'osons pas en parler trop ouvertement.

*Ces constats - et bien d'autres encore - devraient nous amener à réfléchir : quelle société voulons-nous laisser à nos enfants ? quel modèle familial leur proposons-nous ? quelle éducation leur donnons-nous ?*

*Savons-nous gérer un budget familial ? Avons-nous envie d'apprendre à prévoir nos achats, à calculer les dépenses de fonctionnement de la maison, même à tenir un cahier de compte pour ne pas vivre au jour le jour et nous trouver rapidement dans le besoin, avec toutes les souffrances que cela entraîne ?*

*N'y aurait-il pas aussi à réfléchir et à prendre collectivement des décisions courageuses au sujet de l'interdiction de l'alcool dans certaines fêtes (mariages, baptêmes, communions, etc.) ?*

*Comment lutter contre la culture du cannabis et en réfréner la consommation ?*

*Des groupes de partage et de prière, tels les Pionniers du Sacré-Cœur, qui militent pour aider à l'abstinence de l'alcool, sont à encourager et à développer dans les paroisses.*

*Les communautés ecclésiales sont donc invitées à réfléchir sur tous les sujets graves évoqués ci-dessus et à chercher qui peut aider à une meilleure formation pour un plus grand équilibre dans les familles. Nous avons à la fois une responsabilité personnelle et collective en ces domaines.*